

L'ÉCOLE INCLUSIVE

CRÉATION ET CONTEXTE HISTORIQUE

L'école inclusive s'inscrit dans une évolution des politiques éducatives visant à garantir l'égalité des chances et l'accès à l'éducation pour tous les élèves, quels que soient leurs besoins, leurs origines ou leurs handicaps.

C'est un environnement scolaire et périscolaire qui se met au service de tous les enfants, dont ceux à **besoins spécifiques**. En revanche, l'inclusion scolaire, c'est le processus par lequel un système scolaire se transforme pour améliorer sa capacité à répondre aux besoins spécifiques des apprenants.

Dans l'école inclusive ce n'est plus à l'apprenant de s'adapter au système mais **c'est le rôle de l'école et de ses acteurs de s'adapter et de se transformer pour que tous les apprenants bénéficient des mêmes droits dans sa scolarité.**

Origines législatives :

Loi du 11 février 2005 : « Pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées ».

Elle marque la naissance de l'école inclusive en France.

Loi de refondation de l'école de la République (2013) : renforce le principe d'inclusion au sein de tous les établissements scolaires.

Circulaire de 2019 : précise les modalités d'organisation de la scolarisation des élèves à besoins éducatifs particuliers (EBEP).



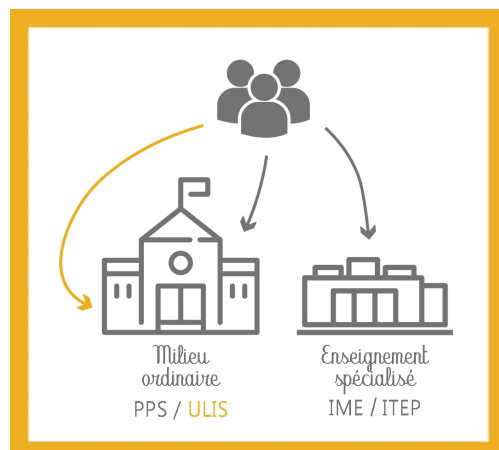
QUI EST CONCERNÉ PAR L'INCLUSION SCCOLAIRE ?

À chaque pays son système scolaire et son école inclusive. Certains pays considèrent l'inclusion scolaire comme un ensemble de procédés pédagogiques visant à aider des élèves potentiellement en risque d'échec (élèves présentant des difficultés d'apprentissage, élèves handicapés, enfants défavorisés, enfants précoces, etc). D'autres, comme la France, utilisent le terme de façon plus restrictive au sujet d'enfants présentant des besoins spécifiques liés à des handicaps ou à des difficultés d'apprentissage (les élèves « dys »).

Les élèves concernés par l'école inclusive sont scolarisés :

- soit en milieu scolaire ordinaire avec l'appui d'un projet personnalisé de scolarisation (PPS) et peuvent aussi bénéficier d'un dispositif ULIS ;
- soit dans un Institut médico-éducatif (IME) ou un Institut thérapeutique éducatif et pédagogique (ITEP)

L'école inclusive a pour but principal de permettre à chaque enfant, quels que soient ses besoins particuliers, de suivre sa scolarité dans un établissement ordinaire.



L'ÉCOLE INCLUSIVE

Il existe aujourd'hui des PIAL (Pôles inclusifs d'accompagnement localisés) au niveau des circonscriptions et des établissements du second degré qui permettent l'organisation et la coordination des moyens d'accompagnement des élèves en situation de handicap. Ainsi après avoir identifié les besoins des élèves, les PIAL assurent la mise en place des aménagements du projet personnalisé de scolarisation (PPS) avec une série de dispositifs et pratiques pédagogiques : du matériel adapté (par exemple : la police d'écriture Opendys pour les enfants présentant des troubles dyslexiques, des aménagements en tiers-temps pour les examens) et un accompagnement individualisé avec une AESH (Accompagnant d'élèves en situation de handicap).

Si l'état de santé de l'enfant nécessite que l'enseignement soit plus spécifiquement adapté à ses besoins, on propose alors le dispositif ULIS. Un élève orienté en ULIS est celui qui, en plus des aménagements et adaptations pédagogiques mis en œuvre par l'équipe éducative, nécessite un enseignement adapté et dont le handicap ne permet pas une scolarisation individuelle continue dans une classe ordinaire.*

LES AVANTAGES DE L'INCLUSION SCOLAIRE

Les études menées au gré des années montrent la multiplicité des avantages de l'inclusion scolaire pour les enfants présentant un handicap ainsi que pour leurs camarades :

- Un développement d'appartenance à une communauté ;
- Une meilleure estime de soi ;
- De nouvelles opportunités d'apprentissage ;
- Un travail sur des objectifs personnalisés et en adéquation avec le potentiel de chacun ;
- Des opportunités de vie en communauté avec l'acceptation de l'autre et de ses différences.



Sentiment d'appartenir
à une communauté



Meilleure
estime de soi



Nouvelles opportunités
d'apprentissage



Objectifs
personnalisés



Acceptation de l'autre
et de ses différences

OBJECTIFS DE L'ÉCOLE INCLUSIVE

- Garantir le droit à l'éducation pour tous.
- Adapter l'environnement scolaire aux besoins de chaque élève, plutôt que de demander à l'élève de s'adapter au système.
- Favoriser une école de la réussite et de la diversité.
- Promouvoir la tolérance, la solidarité et le vivre-ensemble.
- Accompagner les enseignants dans la prise en compte de la diversité des profils d'apprenants.

LA PÉDAGOGIE ADOPTÉE

L'école inclusive repose sur une pédagogie différenciée et coopérative.

Principes pédagogiques :

Différenciation pédagogique : adapter les contenus, les supports, le rythme.

Individualisation : suivre le parcours de chaque élève selon ses capacités et besoins.

Co-enseignement / travail en équipe : enseignants, AESH (Accompagnants des Élèves en Situation de Handicap), infirmiers, psychologues, etc.

Usage du numérique éducatif : outils d'aide (logiciels de dictée, tablettes, etc.).

Pédagogies actives : projet, expérimentation, coopération entre élèves.

L'utilisation de supports visuels

On peut proposer aux élèves en difficulté des cartes mentales ou des schémas, en production d'écrits par exemple, qui pourront les soulager dans l'effort de structuration du texte. Le développement des représentations mentales des élèves est également nécessaire et sera favorisé par la manipulation et les supports imagés. Il est important par ailleurs que, dans l'espace de la classe, des codes visuels simples et clairs soient utilisés comme l'affichage des règles de vie ou l'emploi du temps illustrés par des pictogrammes.

La différenciation par l'anticipation

L'anticipation peut permettre aux élèves fragiles de ne pas se trouver en situation de difficulté lors d'une activité. Par exemple, pour préparer un travail sur la compréhension de texte en niveau élémentaire (cela peut également se faire avec les élèves allophones), on peut envisager de lire en amont le texte aux élèves qui rencontrent des difficultés de déchiffrage. Cela leur permettra d'être plus autonomes et en réussite au moment de répondre à des questions de compréhension en classe.

La structuration du temps

Un affichage explicite de l'emploi du temps voire des modalités de travail dans la classe (phase individuelle, travail de groupe...) peut permettre aux élèves fragiles de structurer leur journée et leurs activités. D'autre part, au sein d'une même activité, le séquençage des tâches peut également être un réel appui pour les élèves en difficulté.

Une différenciation efficace

Afin de pratiquer une différenciation pédagogique efficace, non stigmatisante et qui ne creuse pas les écarts, il est préférable de donner un même exercice à tous en agissant sur l'étayage par l'adulte et/ou par du matériel de manipulation. On pourra par ailleurs séquencer les consignes et les tâches en fonction des aptitudes de chacun.

Une structuration de l'espace

Un enfant, en difficulté ou non, a besoin de repères dans l'espace. Cela lui permet de créer des habitudes et des automatismes. Chaque objet doit être à sa place pour favoriser l'acquisition de mécanismes d'apprentissage. On va pouvoir **créer une routine en organisant l'espace de façon claire**.

L'autonomisation des élèves

Par manque de temps, on a parfois tendance en tant qu'enseignant à vouloir faire les choses à la place des élèves. Il est important de réinterroger nos habitudes à ce sujet. Il en va de même pour le travail avec les AESH. Il faut veiller à ne pas rendre les élèves dépendants mais, au contraire, **les mener peu à peu vers l'autonomie** sans les stigmatiser. Il faut veiller à ne pas « désautonomiser » les élèves sous prétexte qu'ils sont en difficulté.

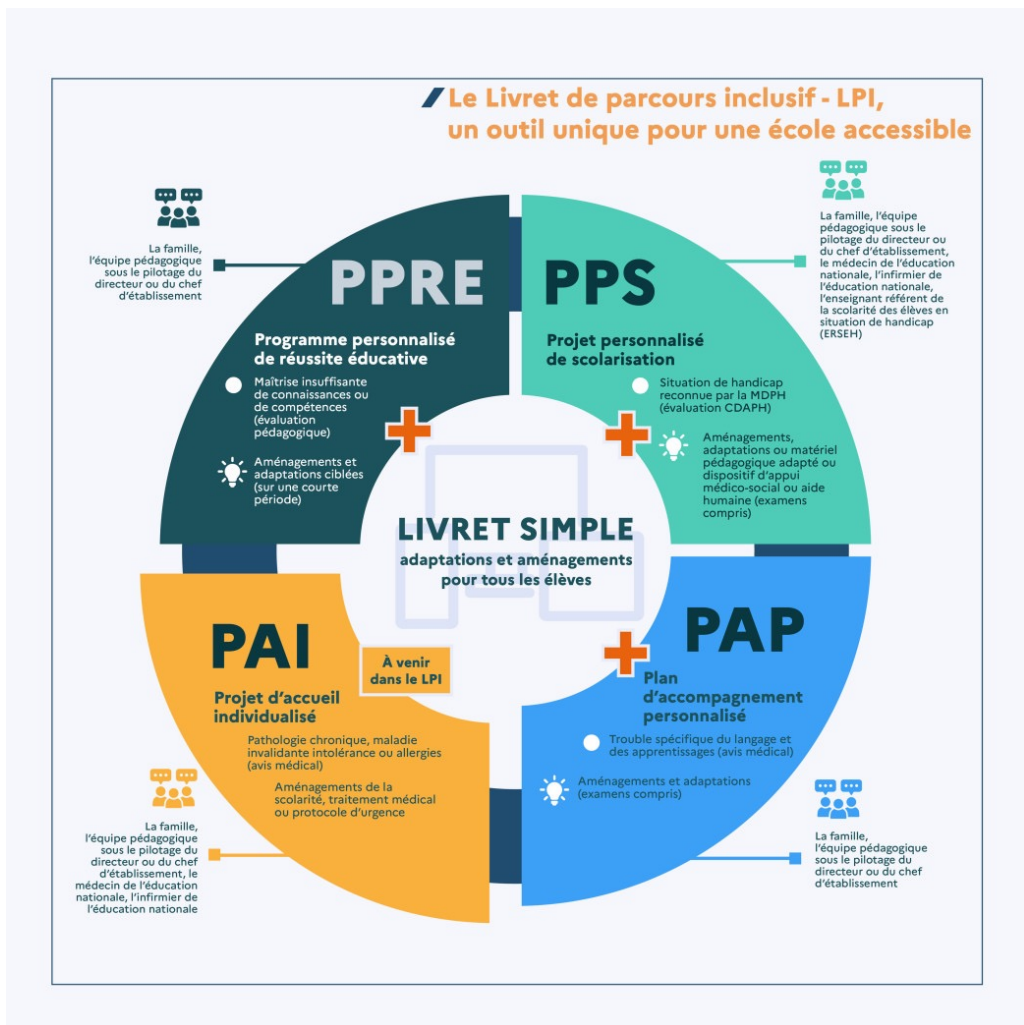
L'accessibilité du savoir pour tous

Les rampes d'accès ont été créées pour des **personnes à mobilité réduite**. Mais ce n'en sont pas les seuls utilisateurs : les personnes valides s'en servent également. C'est la même chose pour l'inclusion scolaire : on doit créer des outils pédagogiques explicites et adaptés aux plus fragiles (simplifiés) qui pourront servir à tous.

Sigle	Signification	Objectif principal	Public concerné
PPRE	Programme Personnalisé de Réussite Éducative	Aider un élève en difficulté scolaire ponctuelle à atteindre les compétences du socle commun.	Élèves en difficulté passagère.
PAI	Projet d'Accueil Individualisé	Organiser la vie scolaire d'un élève ayant des problèmes de santé (ex : diabète, allergies).	Élèves avec pathologie nécessitant des aménagements.
PAP	Plan d'Accompagnement Personnalisé	Adapter la scolarité aux élèves présentant des troubles des apprentissages (dyslexie, dyspraxie, etc.).	Élèves avec troubles durables mais sans reconnaissance MDPH.
PPS / PAS	Projet Personnalisé de Scolarisation (souvent confondu avec PAS)	Détermine les aménagements nécessaires pour un élève reconnu en situation de handicap par la MDPH.	Élèves handicapés.

Les différents dispositifs et plans d'accompagnement

💡 La MDPH (Maison Départementale des Personnes Handicapées) élabore le PPS sur proposition des équipes éducatives.



LL'ÉCOLE INCLUSIVE EN LYCÉE PROFESSIONNEL

Le lycée professionnel joue un rôle central dans la scolarisation d'élèves à besoins particuliers car :

- Il favorise l'insertion professionnelle et sociale.
- Il propose des filières concrètes et qualifiantes, adaptées à des profils variés.
- Des adaptations d'évaluation et de formation peuvent être mises en place (aménagements d'examens, tutorat, stages adaptés, etc.).

Les élèves allophones bénéficient de dispositifs spécifiques :

- UPE2A (Unités Pédagogiques pour Élèves Allophones Arrivants) : pour faciliter l'apprentissage du français et l'intégration dans la formation.
- Parcours personnalisés selon leur niveau linguistique et scolaire d'origine.

En conclusion

L'école inclusive n'est pas une structure spécifique, mais une démarche globale :

C'est une école pour tous, avec tous, et adaptée à chacun. Elle repose sur la coopération, la bienveillance, et la conviction que la diversité est une richesse éducative.